L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 JUIN 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT :

Journal quotidien, une année d'avance . . . $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, . . . 10

Au terme de l'abonnement est pour trois années. Aucune interruption, sort au journal seulement, sont aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES : Une pause par carré de chaque langue, pour DIX lignes ou moins. Chaque fois en sus pour chaque addition subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle insertion. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, etc., etc., sont chargées, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, 200, les quels sont payables mensuellement et devront être payés avant que le commerce faisant la commission, 200. Ces abonnemens ne peuvent s'étendre d'avance.

Les propriétaires ou souscripteurs aux Ventes exécutées à un ou les noms de commerce faisant la commission, 200. Ces abonnemens ne peuvent s'étendre d'avance.

LES ANNONCES du gouvernement et de divers les articles ayant rapport à l'attention du public à être vendus immédiatement, sans mention, les articles usités par des passagers, les annonces de fuite de nègres, et de vaisseaux partant ou sortis fera an sance ordinaire.

LES ANNONCES qui ne seront paraître que par intervalles, seront insérées au carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES en anglais d'une nature personnelle, seront insérées à moitié prix, suivant la double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui seront de la ligne ordinaire des affaires d'un banquier, courtier, autres que ventes à l'encan par autorité de justice, vente à la planisme et intimations, relatives au temps, lieu et heure de vendre, à ne paraître, celle pour un temps séparément et aux prix ci-dessus fixés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées d'avance. Aucune annonce interrompue.

AUCUNE ANNONCE de tailleur ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ce qu'il n'a pas besoin.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, paieront insérer chaque jour de nouveau.

LES ANNONCES de musique et de danse, paieront double prix.

LES ANNONCES de candidature et de nomination publiées et ventes annoncées d'une nature publique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

FERRY & VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITE.
Via à via la Place d'Armes.

Le Bateau à Vapeur de passage LA DEMOCRATIE, à 5 cents, du pied de la rue Bourbon, à l'autre côté du fleuve, à la Fourche, fera le service ci-dessus, comme suit, savoir :

Il partira de chaque côté de la rivière toutes les demi-heures, depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, excepté les dimanches et fêtes jusqu'à neuf heures du matin et depuis deux heures jusqu'à neuf heures du soir.

Les pièces ou mâles de famille qui désireront aller, le pourront avec la plus grande sécurité, les bonnes heures étant données.

Le cargé aura le droit de prendre une somme modique pour chaque personne, comme par le passé.

Les bonnes arrangements dont il s'agit.

16 mai

FOUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le bateau à vapeur bon et fin marcheur HARKAWAY, capt. Robertson, partira pour les ports susdits et ceux intermédiaires. Mercredi 12 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, RIDDER & CARMAN.

10 juin 44, Poydras.

FOUR St. LOUIS—Demain, le 11 courant, à 10 heures A. M. le bateau steamer J. M. WHITE, capt. J. M. Conver, a, partira pour le port susdit et ceux intermédiaires. Le bateau a de beaux aménagemens pour les passagers. Un plan de cabines y qu'il en sera donné connaissance. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN R. SHAW & Co., 44, Poydras.

6 juin

POUR St. LOUIS—Le beau steamer ALPHEAN, capt. R. S. Freeland, partira pour le susdit port le 11 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord à JOHN R. SHAW & Co., 44 Poydras.

6 juin

Steamer pour St. LOUIS—Demanche 16 courant, à 10 heures A. M.

Le bon et élégant steamer, capitaine J. C. Swon, partira comme il est dit ci-dessus avec ou sans remorque. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou aux aménagemens du bureau de l'Ouest. S'adresser à JOHN R SHAW & Co., agents.

24 Poydras.

7 juin

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le bateau à vapeur bon et fin marcheur ISABELLA JOHNSON, partira pour les ports susdits et ceux intermédiaires. Samedi 15 du courant, à 6 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, RIDDER & CARMAN.

44, Poydras.

7 juin

POUR LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur SULTANA, capt. Pease, partira le 15 courant, à 5 heures de l'après-midi. Le plus bel cabines pour être vu, et l'on peut arrêter d'avance le passage.

HUBBARD & Co.,
90, Tchoupitoulas.

P. S. Le Sultana repartira pour Louisville le 8 juillet.

7 juin

POUR ST LOUIS ET CINCINNATI—Le superbe steamer à vapeur à passagers, HARKAWAY, capitaine Robertson, partira pour le susdit port, ce jeudi 13 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HARTWELL, RIDDER & CARMAN.

11 mai

PAQUEBOT A PASSAGERS LE LIPSE, POUR SAINT LOUIS.

Ce beau steamer, capitaine S. W. Gibbs, arrivera mercredi 12 courant, et repartira pour le port susdit, ainsi que ses ordinaire pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R SHAW & Co., agents.

24, Poydras.

20 mai

POUR ST. LOUIS ET CINCINNATI—Le bateau à vapeur de PAQUET, capt. J. Martin, partira régulièrement le 15 juin, à 5 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JACQUES LAFITTE & Co.

No 71 rue de la Vieille Levée

3 mai

CABOTAGE.

POUR NEW YORK via KEY-WEST ET CHARLESTON.

Devant partir positivement le 15 juin, à 8 heures de l'après-midi.—Le superbe navire à vapeur NEPTUNE, capt. Hewitt, partira pendant le temps ci-dessus. Ses entrepôts sont de 1er ordre, ayant des cabines closes et tout le comfort désirable. Ce navire a été construit exprès pour le service ci-dessus, et couvre des trois quarts de sa longueur. Les passagers peuvent compter d'être à New York en sept jours. Les passagers peuvent compter qu'il ne s'arrêtera que peu de temps à Key-West, et qu'il ne s'arrêtera pas du tout à Charleston, excepté dans le cas d'urgence. Les passagers n'auront lieu que pour se rendre à bord au bateau à vapeur, ou à JAMES REED, 76, Magazine.

PRIX DU PASSAGE.

	De N. York	A Charleston
Cabines closes,	$60	$30
Cabines basses,	50	30
Cab. du devant,	40	25
Entrepont,	15	10
Pont,	10	5
Cabines pour le voyage à Key-West,		25

9 mai—43

ROBERT MURPHY

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE ET STEAMER-LINE POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

Arrangements d'automne et d'hiver pour la cote, Donaldsonville, Plaquemine, Baton-Rouge, Waterloo et Port Hudson.

Les superbes Steamers BRILLIANT et ALEXANDRIA, sont en parfait ordre, desserviront régulièrement la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la cité ci-dessus mentionnée. Le premier bateau partira le 1er septembre prochain, pour toute la saison d'automne et celle d'hiver. Ces deux bateaux à vapeur sont supérieurement bien adaptés pour le commerce et l'habitude des passagers.

Le BRILLIANT continuera ses voyages deux fois par semaine, comme par le passé, et le nouveau vapeur servira pendant les nouveaux arrangements dont il s'agit.

16 mai

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le bateau à vapeur bon et fin marcheur HARKAWAY, capt. Robertson, partira pour les ports susdits et ceux intermédiaires. Mercredi 12 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, RIDDER & CARMAN.

10 juin 44, Poydras.

FOUR St. LOUIS.—Demanche, le 16 courant, à 10 heures A. M. le bateau steamer J. M. WHITE, capt. J. M. Conver, a, partira pour le port susdit et ceux intermédiaires. Le bateau a de beaux aménagemens pour les passagers. Un plan de cabines y qu'il en sera donné connaissance. Pour fret ou passage s'adresser à JOHN R SHAW & Co., 44 Poydras.

6 juin

POUR St. LOUIS.—Le beau steamer ALPHEAN, capt. R S Freeland, partira pour le susdit port le 11 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord à JOHN R SHAW & Co., 44 Poydras.

6 juin

Steamer pour St. LOUIS—Dimanche 16 courant, à 10 heures A. M.

Le bon et élégant steamer, capitaine J. C. Swon, partira comme il est dit ci-dessus avec ou sans remorque. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou aux aménagemens du bureau de l'Ouest. S'adresser à JOHN R SHAW & Co., agents.

24 Poydras.

7 juin

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le bateau à vapeur bon et fin marcheur ISABELLA JOHNSON, partira pour les ports susdits et ceux intermédiaires. Samedi 15 du courant, à 6 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, RIDDER & CARMAN.

44, Poydras.

7 juin

POUR LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur SULTANA, capt. Pease, partira le 15 courant, à 5 heures de l'après-midi. Le plus bel cabines pour être vu, et l'on peut arrêter d'avance le passage.

HUBBARD & Co.,
90, Tchoupitoulas.

P. S. Le Sultana repartira pour Louisville le 8 juillet.

7 juin

POUR ST LOUIS ET CINCINNATI—Le superbe steamer à vapeur à passagers, HARKAWAY, capitaine Robertson, partira pour le susdit port, ce jeudi 13 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARTWELL, RIDDER & CARMAN.

11 mai

PAQUEBOT A PASSAGERS LE LIPSE, POUR SAINT LOUIS.

Ce beau steamer, capitaine S. W. Gibbs, arrivera mercredi 12 courant, et repartira pour le port susdit, ainsi que ses ordinaire pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R SHAW & Co., agents.

24, Poydras.

20 mai

POUR ST. LOUIS ET CINCINNATI—Le bateau à vapeur de PAQUET, capt. J. Martin, partira régulièrement le 15 juin, à 5 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JACQUES LAFITTE & Co.

No 71 rue de la Vieille Levée

3 mai

CABOTAGE.

POUR NEW YORK via KEY-WEST ET CHARLESTON.

Devant partir positivement le 15 juin, à 8 heures de l'après-midi.—Le superbe navire à vapeur NEPTUNE, capt. Hewitt, partira pendant le temps ci-dessus. Ses entrepôts sont de 1er ordre, ayant des cabines closes et tout le comfort désirable. Ce navire a été construit exprès pour le service ci-dessus, et couvre des trois quarts de sa longueur. Les passagers peuvent compter d'être à New York en sept jours. Les passagers peuvent compter qu'il ne s'arrêtera que peu de temps à Key-West, et qu'il ne s'arrêtera pas du tout à Charleston, excepté dans le cas d'urgence. Les passagers n'auront lieu que pour se rendre à bord au bateau à vapeur, ou à JAMES REED, 76, Magazine.

PRIX DU PASSAGE.

	De N. York	A Charleston
Cabines closes,	$60	$30
Cabines basses,	50	30
Cab. du devant,	40	25
Entrepont,	15	10
Pont,	10	5
Cabines pour le voyage à Key-West,		25

9 mai—43

ROBERT MURPHY

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE ET STEAMER-LINE POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

Arrangements d'automne et d'hiver pour la cote, Donaldsonville, Plaquemine, Baton-Rouge, Waterloo et Port Hudson.

Les superbes Steamers BRILLIANT et ALEXANDRIA, sont en parfait ordre, desserviront régulièrement la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la cité ci-dessus mentionnée. Le premier bateau partira le 1er septembre prochain, pour toute la saison d'automne et celle d'hiver. Ces deux bateaux à vapeur sont supérieurement bien adaptés pour le commerce et l'habitude des passagers.

Le BRILLIANT continuera ses voyages deux fois par semaine, comme par le passé, et le nouveau vapeur servira pendant les nouveaux arrangements dont il s'agit.

16 mai

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le bateau à vapeur bon et fin marcheur HARKAWAY, capt. Robertson, partira pour les ports susdits et ceux intermédiaires. Mercredi 12 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, RIDDER & CARMAN.

10 juin 44, Poydras.

FOUR St. LOUIS.—Demanche, le 16 courant, à 10 heures A. M. le bateau steamer J. M. WHITE, capt. J. M. Conver, a, partira pour le port susdit et ceux intermédiaires. Le bateau a de beaux aménagemens pour les passagers. Un plan de cabines y qu'il en sera donné connaissance. Pour fret ou passage s'adresser à JOHN R SHAW & Co., 44 Poydras.

6 juin

POUR St. LOUIS.—Le beau steamer ALPHEAN, capt. R S Freeland, partira pour le susdit port le 11 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord à JOHN R SHAW & Co., 44 Poydras.

6 juin

Steamer pour St. LOUIS—Dimanche 16 courant, à 10 heures A. M.

Le bon et élégant steamer, capitaine J. C. Swon, partira comme il est dit ci-dessus avec ou sans remorque. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou aux aménagemens du bureau de l'Ouest. S'adresser à JOHN R SHAW & Co., agents.

24 Poydras.

7 juin

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le bateau à vapeur bon et fin marcheur ISABELLA JOHNSON, partira pour les ports susdits et ceux intermédiaires. Samedi 15 du courant, à 6 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, RIDDER & CARMAN.

44, Poydras.

7 juin

POUR LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur SULTANA, capt. Pease, partira le 15 courant, à 5 heures de l'après-midi. Le plus bel cabines pour être vu, et l'on peut arrêter d'avance le passage.

HUBBARD & Co.,
90, Tchoupitoulas.

P. S. Le Sultana repartira pour Louisville le 8 juillet.

7 juin

POUR ST LOUIS ET CINCINNATI—Le superbe steamer à vapeur à passagers, HARKAWAY, capitaine Robertson, partira pour le susdit port, ce jeudi 13 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARTWELL, RIDDER & CARMAN.

11 mai

PAQUEBOT A PASSAGERS LE LIPSE, POUR SAINT LOUIS.

Ce beau steamer, capitaine S. W. Gibbs, arrivera mercredi 12 courant, et repartira pour le port susdit, ainsi que ses ordinaire pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R SHAW & Co., agents.

24, Poydras.

20 mai

POUR ST. LOUIS ET CINCINNATI—Le bateau à vapeur de PAQUET, capt. J. Martin, partira régulièrement le 15 juin, à 5 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JACQUES LAFITTE & Co.

No 71 rue de la Vieille Levée

3 mai

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Départ, dimanche le 16 juin fixe.—Le beau paquebot français LANDELLE, capitaine Oumain, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira positivement dimanche le 16 juin. Cet navire est actuellement en face de la presse d'Orleans, et en descendra le 10 courant pour se mettre au premier wharf de la troisième municipalité. Pour passage, ayant des aménagemens très supérieurs et offrant tout le confort aux passagers, s'adresser au capitaine Oumain à bord ou à BLANCHARD, EIMER & Co.

21, Bienville.

☞ L'Andelle peut prendre quelques passagers d'entrepont à $20, sans nourriture et à $40, avec nourriture.

8 juin

POUR LE HAVRE—Le navire de voilier CHATEAUBRIAND, capit. Laberde, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira positivement.

Le navire ayant une dunette élégante et commode pour passagers.

S'adresser à L. H GALE, 93 Commune.

23 mai

POUR LE HAVRE—Le 10 juin prochain—Le navire français A. 1. Bon voilier VESTA, capitaine Boubry, ayant toute sa cargaison engagée, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage, ayant rapport aux aménagemens supérieurs à bord, les preuves, le commandant s'adresser à bord, sur le chemin de fer, ou à BLANCHARD, EIMER & Co.

JENKINS & BOLTON, 31 St Charles.

Ce navire peut encore prendre quelques passagers d'entrepont.

23 mai

POUR LE HAVRE—Le paquebot français CHARLES, capitaine Lemaire, partira positivement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au commandant à bord ou à BLANCHARD, EIMER & Co.

24, Bienville.

23 mai

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot français BOUTIN, capitaine H. Pennetier, partira vers le 10 juin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BOUTIN, GALLET & Co.

85, Royale

10 mai

POUR MARSEILLES—Le beau navire H. A. R. GRAVE, capt. Bailey, partira dans peu. Pour le reste du 200 ballot coton, ou passage, s'adresser à LEVI B. GALE 91 Commune.

28 mai

POUR AMSTERDAM—Le beau navire de voilier, ACHO, capitaine Hoek, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du beau coton, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H GALE, 91 Commune.

4 juin

POUR LONDRES—Le navire A. 1. HERCULE, capt. Hoskins, ayant tout son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le pont No. 2, seconde Municipalité, ou à T. TOBY & BOGERT.

70, Camp

28 mai

POUR LIVERPOOL—Le navire de voilier HOPE, capitaine Soule, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune.

3 juin

POUR LIVERPOOL—Le navire de voilier GLENDOWER, capt. Parsons, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, ou passage, s'adresser à LEVI B. VALE, 91 Commune.

22 mai

POUR LIVERPOOL—Le navire de voilier GENESEE, capitaine Jack, partira incessamment. Pour fret de 400 balles coton ou autre passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune.

Ce navire prendra de tabac, de la farine, de la graisse ou la suif, pourvu qu'on s'adresse sans retard au soussigné.

21 mai

PORTS DU GOLFE.

PASSAGE POUR VERA CRUZ—Le superbe navire français A. 1. LA PAIX, ayant de beaux aménagements partira sous peu de jours. Pour passage, s'adresser à bord au bas de la presse à coton ou chez les consignataires

GORDON, WYLIE & Co.,
57, Bienville.

31 mai

POUR KINGSTON, (Jamaique)—Le brick américain de voilier ANN MCKAY, capt. Hamlin, ayant tout son chargement engagé. Pour passage seule tout ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord au bas de Rampart, ou à REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas.

31 mai

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot, fin voilier, EMPRESARIO, capitaine Colins, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser aux consignataires, s'adresser à bord ou à JOSEPH PRATS, 27, Toulouse.

2 juin

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,

Un port de 1200 tonneaux *et de la force de* 440 *chevaux.*

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté, HIBERNIA.....Capt. C. E. Judkins
BRITANNIA.....Capt. E. G. Lott
CALEDONIA.....Capt. E. G. Lott
ACADIA.....Alex. Hyrie.

partiront de Liverpool et Boston vie Halifax, comme suit :

De Liverpool. De Boston.
Britannia, le 1er juillet. le 17 juillet.
Acadia, le 1er août. le 17 août.

Prix du passage, de Liverpool à Halifax.....$120
De Boston à Halifax.....90

Il y a bord de chaque steamer un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.

S'adresser à JARVIS & ANDREWS.
1 juin 7, Canal Row, Nouvelle-Orléans.

A LOUER PRESENTEMENT.

Deux maisons hautes, en briques, situées comme étant dans la Douane entre Bienville et Dauphine, s'adresser à R. BRUGIER.
13 mai 88, Bienville.

MAISONS A LOUER—Deux maisons à deux étages très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire, près des Champs Elysées; les dites maisons sont à louer à $17 par mois. Elles ont chacune cours et reçoivent l'eau des water works.

Une maison à trois étages, rue Marigny, près la levée—Les convenable pour une famille, elle est également pourvue de l'hydrant des water works.

Ces maisons sont louées à bas prix, pour les cinq années s'adresser à J. ALBERT,
5 sav 74, rue St. Louis.

A LOUER—Une très belle Maison, de briques à deux étages, enceinture Champs Elysées et Rampart, avec une galerie en fer donnant sur les dites rues. Elle sera louée à bas prix. S'adresser pour plus amples renseignemens, à R. D. SLOSSMAN & Co.,
16 mars 96, Bienville.

A LOUER—Deux Maisons sur le chemin du Bayou, à environ 10 minutes des Remparts, composées chacune de quatre chambres, cuisine, etc., avec deux cuisines closes, et citernes, &c. Le tout sera loué à bas prix. S'adresser à bord ou à JAMES REED, 76, Magazine.

PRIX DU PASSAGE.

	A N. York	A Charleston
Cabines closes,	$60	$30
Cabines basses,	50	30
Cab. du devant,	40	25
Entrepont,	15	10
Pont,	10	5

29 mars

W. E. & R. MURPHY,
185, Vieux Dessin.

MAISONS A LOUER.

Une Maison à étages ayant magasin, située rue St. Louis, entre Royale et Bourbon.

Une Maison à 4 étages, rue Grande Hommes et Conti.

Deux Maisons sises rue des Français.

Une Maison sise rue St. Louis, près Claiborne.

Une Maison sise rue Claiborne, près St. Louis.

Une Maison sise rue Claiborne, près St. Anne.

Une Maison sise rue Claiborne, près des Remparts.

Pour les conditions s'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX,
Rue du Chartres, No. 123, entre les rues St. Louis et Conti 8 juin

A LOUER.

Une maison à deux étages, située à Pensacogure des rues Bienville et Bourgogne. S'adresser à R. BRUGIER.
9 mai

TRESORERIE DE L'ETAT }
Nouvelle Orléans le 10 Mai 1844 }

AVIS aux créditeurs et autres sommes aux propriétaires ou agents de bâteaux à vapeur, bâtiments, bateaux ou autres embarcations naviguant exclusivement sur les eaux de cet Etat; aux personnes qui vendent sur des eaux aux différens marchés, ou dans les rues, ou sur les places publiques; aux gens de levée, ou à bord des bateaux, bateau à vapeur, navire ou autre station; et aux propriétaires de voitures particulières ou de place (dans la Paroisse d'Orléans).

Vous êtes prévenus que j'ai, ce jour, remis à J. D. Townsend, collecteur de l'Etat sur les diverses professions, marchés de toutes les licences et reçus dûment numérotés et paraphés par moi, qui doivent lui servir dans la perception des taxes imposées sur les individus mentionnés dans le présent avis.

Ceux qui ont déjà payé la taxe de 1844, avant ou depuis la dernière session, ou dit Townsend ou à ses députés, *sur leur dernier dernier*, ou dit Townsend ou à ses députés, *sur leur simple reçu*, sont requis de se faire délivrer par dit collecteur ou ses députés, la licence et reçu imprimé, dûment numérotés et paraphé par moi.

Et ceux qui n'ont pas encore payé la taxe de 1844, sont présens, d'avoir à agir de la sorte qu'ils paieront la dite taxe, que le dit Townsend ou ses députés. Leur délivreront une licence ou reçu imprimé dûment numérotés et paraphé par moi.

Le dit collecteur n'a pas droit au casuel de $5 par licence sur la taxe de $50 sur les batiments, bateaux etc., (excepté ceux employés exclusivement à la pêche) et ni sur celle de $10 pour ventes sur eaux dans les rues, marchés etc.; ni sur celle de $20 pour ventes sur la levée ou à bord de bateaux etc.

20 mai—6 juin Wm. DEBUYS, Trésorier de l'Etat.

VIN ROUGE—marque "Cursier gr. de Haut Brion," en barriques et demi barriques, en débarquement du George de Barnstable, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
22 mai 31, Vieille Levée.

TRAITES sur New-York, à vendre par AUG. MOLIER,
11 mai rue St. Louis No. 90

EN débarquement de Bordeaux Packet et à vendre par E. F. & J. LACOSTE. 105 Royale:

Un assortiment complet de Vins en barriques, demi-barriques, caisses de 12 bouteilles et de 24 demi-bouteilles, capsulées et étiquetées, tels que:

Château Larose, Lafitte et Leoville Barton Margeaux;
St-Estephe Médoc; St Julien Médoc;
St Emilion, &c. &c. 3 mai

VINS ET ABSINTHE—vins de Bourgogne en caisses de Volnay, Volney et Chambertin. Vins de Bordeaux en caisses, St Julien Médoc. Margaux Médoc etc. Vins de Muscat, Lunel, Frontignan en caisses et en barils. Vin Madère en caisses et futailles de différentes dimensions et qualités, le tout en magasin et à vendre par BERT. collège Louis

LA SOUSSIGNEE—offre à vendre en débarquement de la navire Byerly, venant de Bordeaux, 48 barriques de Vin blanc Sauterne, Margaux, St. Estèphe et Potensac, 30 barriques de Vin rouge Médoc, Margaux, St. Estèphe et Potensac, 30 barriques vin blanc haut-Sauterne 1841, 100 caisses vin blanc haut-Sauterne, 20 barriques vinaigre blanc, 40 caisses Fruits à l'eau de vie, 70 caisses bouchons fins.

30 m. DARAH QUESTROUBE & Co., 11 et 13 St. Louis.

PLATE COTEE—12 barils en débarquement du navire Jane Fallelone, à vendre par J. & G. DUCHAMAN, 98 Tchoupitoulas.

Nouvelle-Orléans :

LUNDI MATIN, 10 JUIN 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS :

HENRY CLAY.

POUR VICE-PRESIDENT :

THEODORE FRELINGHUYSEN.

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT :

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT,
2e " ZENON CAVELIER,
3e " GEORGE S. GUION,
4e " LAFAYETTE SAUNDERS,
5e " JACQUES DUPRE,
6e " EDWARD D'ARROW.

POUR LE CONGRES.

SECOND DISTRICT :

BANNON G. THEODEAUX.

TROISIEME DISTRICT :

QUATRIEME DISTRICT :

LOUIS BORDELON.

Une assemblée de l'Association des DEMOCRATES-WHIGS de la seconde municipalité aura lieu au quartier-général No 97 rue St Charles, ce soir lundi 10 juin, à 7 heures et demie, à l'effet de nommer un Comité pour désigner les délégués à la Convention pour les membres de la Législature. Les whigs en général sont respectueusement invités à se rendre à cette assemblée.

Wm EMERSON,
W. W. McGARITZ } Secrétaires.

Les DEMOCRATES-WHIGS de la municipalité No. Trois sont prévenus qu'une assemblée aura lieu au Franklin Hall, (tenu par Mme. Goldthwait,) à l'encoignure des rues Verrier et du rail road ce soir, à sept heures, pour choisir quatre délégués à la Convention pour nommer un Comité qui se joindra à ceux de la première et de la seconde municipalité, pour désigner les candidats à la Convention d'Etat et à la Législature, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. L'objet de cette assemblée étant de la plus grande importance, on désire que tous les whigs soient ponctuels.

J. CULBERTSON, Président.

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

La désignation de JAMES K. POLK pour la candidature Présidentielle par la convention nationale des locofocos doit éveiller l'attention des planteurs sucriers; elle est en quelque sorte une menace contre leur avenir. Dans le cas en effet où l'élection populaire viendrait à ratifier le choix de cette convention, dans le cas où, contre toutes les probabilités, JAMES K. POLK serait élevé à la Présidence, cette élévation serait la condamnation de la culture du sucre parmi nous; elle provoquerait l'anéantissement d'un des principaux produits de notre sol.

Durant la lutte qui s'engagea l'an dernier pour le poste de gouverneur du Tennessee, entre J. C. JONES et J. K. POLK, ce dernier attaqua avec la dernière violence le droit imposé sur les sucres étrangers et en fit le texte des accusations les plus virulentes contre le parti whig. Dans sa tournée électorale il ne laissa pas échapper une occasion de revenir sur ce sujet.—C'était le *dada* sur le dos duquel il comptait arriver au pouvoir. Il employa toutes les ressources de l'éloquence démagogique pour persuader au peuple que ce droit était une odieuse iniquité et qu'il avait été uniquement frappé au profit de planteurs qu'il qualifiait injurieusement du titre de " nababs."

Du reste, pour apprécier l'esprit qui dans cette occasion, présida aux luttes électorales du Tennessee, il suffit de lire le paragraphe que l'*Union* de Nashville, organe dévoué de M. POLK, inscrivait en permanence dans ses colonnes :

" *Que l'on se souvienne que les démocrates du Tennessee ont voté pour rendre le* SUCRE *et le Sel* FRANCS DE TOUTDROIT, *et que presque tous les whigs ont voté pour les plus lourdes taxes sur ces articles.*"

Ce fut là le point capital de la discussion entre les deux concurrents. Le parti de J. K. POLK regardait comme un crime irrémissible le vote d'un droit sur le sucre étranger. Le digne candidat whig, JAMES C. JONES, défendit le tarif, y compris le droit sur le sucre, avec toute l'habileté d'un homme d'état et les vues larges et généreuses d'un patriote, tandisque M. POLK, l'attaquait de toutes ses forces, et s'acharnait principalement sur le droit imposé sur le sucre étranger!

Que pourraient attendre nos planteurs d'un adversaire aussi ardent de leurs intérêts que l'est M. Polk de son propre aveu ? Qu'est-ce qui empêcherait le même candidat venant à être élu ? Si pareille calamité venait à tomber sur nous, serait-ce le Texas qui nous sauverait ? Et quel serait l'avenir des planteurs de coton, si par l'anéantissement de la culture de la canne le capital aujourd'hui employé à cette culture se reportait, comme cela arriverait presque infailliblement, sur la production du coton? Ce candidat de Sud serait donc un fléau pour le Sud; car nulle calamité plus grande ne pourrait nous frapper que la dévalution de l'un de nos principaux produits et l'exorbitante augmentation de l'autre.

Nos amis les locofocos affectent d'être excessivement charmés de la nomination de M. Polk. Le choix d'un candidat, par une assemblée aussi divisée que l'était la Convention nationale des locofocos, était un résultat si peu attendu par la majorité même de ceux-ci, qu'à la première nouvelle de l'élection, oubliant leurs précédentes sympathies et leurs intérêts les plus chers, ils n'ont plus songé qu'à se réjouir d'une aussi prompte et aussi heureuse délivrance. C'était la réaction naturelle de l'anxiété qu'ils avaient éprouvée. Mais ce premier moment d'ardeur passé, les hommes qui réfléchissent se demanderont quelle est la portée d'un choix de ce genre ; et les planteurs de la Louisiane ne seront pas les derniers à y songer sérieusement. En vérité pour eux quelle est la conduite qu'ils doivent tenir.

A moins que les principes du parti locofoco ne puissent se résumer ou plutôt s'absorber tous en un seul mot : *Texas* ! il y aura sans nul doute fort à faire pour maintenir la bonne harmonie entre les *démocrates* du Nord et ceux du Sud. Témoin la tentative avortée de la révision du Tarif dans le Congrès actuel. A en juger par le passé, on peut sans trop de présomption penser que l'avenir n'offrira pas une moins grande divergence entre les professions de foi et les actes, que celle qu'a trahie le dénouement de la question du Tarif. Certes les recommandations en faveur de l'annexion ne sauraient être ni plus vives ni plus fréquentes que ne l'ont été les attaques contre le Tarif durant les quelques mois qui viennent de s'écouler ; le Tarif cependant est sorti sain et sauf de cette rude épreuve; et l'on pourrait bien d'après cela, croire qu'on ne touchera pas au Texas, dans le cas où les locofocos réussiraient à élire un président des Etats-Unis, pris parmi les candidats Texiens.

Quelle que soit du reste la cause qu'adoptent les Locofocos dans la prochaine élection, il est un fait bien certain, c'est que le succès de JAMES K. POLK serait un péril imminent pour la Louisiane ; c'est qu'une pareille élection donnerait une vie nouvelle aux attaques dont le droit sur le sucre a été l'objet; c'est que probablement elle amènerait l'anéantissement de l'une des sources de nos richesses. La Louisiane a-t-elle envie de se soumettre à ce sacrifice! Quelle y songe.

Nous n'avions pas trop présumé de l'extravagance du bonhomme *Courrier*. Poussé dans ses derniers retranchemens, il a fini par déclarer que les délégués des Etats du sud qui tous ont voté pour M. Frelinghuysen, ne connaissaient pas ses principes. Voilà ce qu'a appelle discuter!

Une centaine de délégués des Etats du sud, la plupart membres ou ex-membres du Congrès, ex-gouverneurs etc. et tous hommes de savoir et d'expérience, n'en savent pas aussi long sur les principes de M. Frelinghuysen, que le *Courrier* et son confrère moryne! Il faut vraiment être *Courrier* et archi-Courrier pour avancer sérieusement de pareilles balivernes.

Nous apprenons avec regret que le Général PLEMON THOMAS refuse la candidature qui lui était offerte par la convention whig de Concordia pour membre du Congrès dans le troisième District.

Le *Washington Spectator* dit que les whigs, frappés de la nomination de M. Polk, ne trouvent aucune objection contre lui sauf qu'il *ne pourra pas être élu*.....Nous trouvons que c'est bien assez. Cette objection qui d'ailleurs n'en est pas une pour nous, se reumette-t-elle pas toutes les autres.

ESPECES.—Ont été reçues par la *Virginia Antoinette*, de Tampico, les espèces suivantes consignées comme suit, à F. Rodewald & Co, $3,475; Schmidt & Co, $9,000; D Goldsmith, $338; Robert & Gross, $ 500; V. David & Co, $200, B. C. Sanchez, $500; on tout $13,613.

Et MM. Schmidt & Co. ont reçu $6,518 par la goélette Equity.

Le N. Y. *Evening Post*, le journal locofoco le plus influent de tout New York, pour ne pas dire de toute l'Union, dit en parlant de la dernière Convention locofoco : " Que s'il était possible d'en faire l'histoire secrète depuis le commencement jusqu'à la fin de ses opérations, un grand nombre de délégués seraient déshonorés et perdus de réputation dans l'esprit de toute constituante."

Dans un autre endroit, le même journal dit : " Il n'y eut jamais une plus mauvaise, ni une plus grossière fourberie."

Et il ajoute : " Une nomination faite par de tels moyens ne saurait avoir aucune force morale, ni être regardée comme ayant le moindre caractère. Une nomination faite par des délégués en violation des instructions de leurs constituans, n'est certainement pas une nomination".

CHRONIQUE LOCALE.

MAGNETISME.—M. De Bonneville continuera ses cours de *Lectures et d'